



## **Point de rentrée scolaire 2021/2022**

### **Collège Pierre-Labonde à Méry-sur-Seine**

**Le Département, partenaire de la réussite éducative des jeunes Aubois, de la maternelle à l'université**

**Temps fort du calendrier scolaire, la rentrée est l'occasion de rappeler les missions que le Département mène en matière d'enseignement, de la maternelle à l'enseignement supérieur. Pour ce point de rentrée, Philippe Pichery, président du Conseil départemental de l'Aube ainsi que Sibylle Bertail-Fassaert et Jérôme Bonnefoi, co-présidents en charge de l'Education et de la citoyenneté, ont choisi le collège Pierre-Labonde à Méry-sur-Seine dont le principal est Christophe Schuler.**

Ce collège, qui compte 487 élèves (chiffre 2020), est très investi dans la démarche environnementale. Il vient d'ailleurs d'obtenir le label *éco-collège* pour son action concernant la gestion et le tri des déchets. Les instruments d'écriture usagés sont récupérés et le papier trié (bac de récupération du papier installé par la communauté de communes Seine-et-Aube au sein même du collège). Il sera également bientôt équipé par le Département d'un composteur qui lui permettra de mieux trier les déchets de la cantine. Cette année, la thématique développée par l'établissement sera l'alimentation. Ces dernières années, 200 000 € ont déjà été investis dans cet établissement en travaux divers par le Département qui envisage prochainement une restructuration du bâtiment administration / logements, ainsi que le remplacement de la ligne de cuisson et de la ligne de self.

#### **■ Points forts et nouveautés de la rentrée 2021 :**

- La fin d'importantes opérations dans l'ensemble des collèges : renouvellement de l'ensemble du parc informatique éducatif, connexions Internet boostées, renouvellement des cuisines, sécurisation des accès,
- 5 M€ pour les chantiers dans les collèges,
- un nouveau bâtiment en projet pour le collège Paul-Langevin à Ste-Savine,
- les circuits-courts prennent de l'ampleur dans les cantines avec la plateforme *mangerlocal.aube.fr*,
- + de 3 M€ d'aides aux collectivités et aux familles,
- vers un doublement de l'Ecole d'ingénieurs-EPF.

#### **■ Avec 44,6 M€, l'enseignement est le 3<sup>e</sup> poste du budget du Département de l'Aube**

Ce poste recouvre entre autres :

- l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré (2,5 M€),
- l'enseignement du 2<sup>nd</sup> degré (10,8 M€),
- l'enseignement supérieur (21,1 M€),
- l'aide aux études (0,22 M€),
- le transport scolaire (élèves handicapés, UNSS et occasionnel) (1,2 M€).



## 1| Les 25 collèges publics de l'Aube, priorité du Département

Le Département détient la responsabilité des 25 collèges publics de l'Aube. En 2021, il y a investi près de 11 M€ répartis entre les travaux (5 M€), l'achat de matériel, le fonctionnement ou encore la gestion du personnel technique.

Par ailleurs, la collectivité participe également au fonctionnement et à certains investissements des 9 collèges privés aubois à hauteur 1,4 M€ pour 2021.

### ■ D'importants chantiers de réfection et d'entretien dans l'ensemble des collèges de l'Aube en 2021

#### a. Le renouvellement des équipements de cuisine

Le Département est engagé depuis 2013 dans le renouvellement du matériel de cuisine professionnel au sein des collèges publics de l'Aube. En 2021, il a déboursé près de **2,5 M€** dans ce domaine.

##### ✓ Arcis-sur-Aube – collège La-Voie-Chatelaine

Remplacement du self et de l'ensemble de la chambre froide

##### ✓ Bouilly – collège Max-Hutin

Réfection intégrale de la cuisine

Création d'une extension pour vestiaire des agents

Création d'une extension pour la chambre froide

Coût de ce chantier : 1,5 M€

##### ✓ Brienne-le-Château – collège Julien-Régnier

Remplacement de la desserte à plateau (plus ergonomique pour les agents)

##### ✓ La Chapelle-Saint-Luc – collège Albert-Camus

Remplacement de la desserte à plateau (plus ergonomique pour les agents)

##### ✓ Marigny-le-Chatel - collège Jean-Moulin

Remplacement de la ligne de cuisson

##### ✓ Troyes – collège Beurnonville

Remplacement de la ligne de cuisson et du self

##### ✓ St-André-les-Vergers – collège La-Villeneuve

Remplacement du self et de la laverie

##### ✓ Chantiers à venir

Les prochains collèges concernés par ce renouvellement sont : Ervy-le-Châtel, Ste-Savine (projet de nouveau bâtiment) et Nogent-sur-Seine (restructuration lourde).

Ensuite, le Département lancera une importante campagne de remplacement des chambres froides (mise aux normes).

#### b. L'entretien au long cours des bâtiments

En 2021, la direction des Bâtiments (service du Département de l'Aube) réalise une centaine d'interventions dans les collèges du Département pour un montant d'environ 1,6 M€.

Ces interventions peuvent relever d'un simple entretien courant ou de la rénovation complète.

✓ **Bar-sur-Seine - collège Paul-Portier**

Construction d'un préau à la rentrée 2021

✓ **Ervy-le-Chatel – collège Eugène-Belgrand**

Installation d'une nouvelle clôture et d'un nouveau portail prévues à l'automne 2021

✓ **Piney – collège Des-Roises**

Livraison de l'extension du réfectoire qui se constitue d'une structure métallique bardée en bois entourée d'une coursière métallique sur laquelle des plantes doivent grimper (à terme).

Pour rappel, cette opération a nécessité le déplacement du préau de 14 tonnes (avec une grue) pour lui faire faire un quart de tour.

Coût du chantier : 440 000 €

✓ **St-André-les-Vergers – collège La-Villeneuve**

Mise aux normes des circuits de chauffage, remplacement des luminaires et faux-plafonds de plusieurs bâtiments

Mise en peinture du CDI et divers travaux.

Travaux d'octobre 2020 à août 2021

✓ **Troyes – collège Marie-Curie**

Rénovation de la cour à l'automne

✓ **Vendeuvre-sur-Barse – collège Nicolas-Bourbon**

Construction d'un bâtiment contenant un pôle santé social, composé d'un bureau infirmière, un bureau médecin, une salle de repos et des sanitaires.

Fin des travaux prévue : début 2022 (durée : 7 mois)

Coût du chantier : 321 000 €

**c. Les travaux estivaux**

Le Département a profité des vacances d'été pour mener à bien une série de travaux d'entretien dans les collèges publics du Département (liste non-exhaustive ci-dessous).

✓ **Arcis-sur-Aube – collège La-Voie-Chatelaine**

Remplacement des menuiseries extérieures de la cuisine

Travaux de peinture dans les cuisines

✓ **Bouilly – collège Max-Hutin**

Rénovation intérieure du logement du gestionnaire

Rénovation peinture (cage d'escalier, cuisine, bureau...)

✓ **Brienne-le-Château – collège Julien-Régnier**

Rénovation de la chaufferie

Remplacement de menuiseries extérieures

Remplacement du portail battant (accès livraison et personnel) et motorisation

Rénovation des cloisons des sanitaires filles

Travaux de menuiseries sur les impostes des vestiaires du gymnase

✓ **La Chapelle-Saint-Luc – collège Albert-Camus**

Réaménagement de la zone de tri des déchets et création d'un local poubelle

✓ **La Chapelle-Saint-Luc – collège Brossolette**

Ponçage des bancs pour mise en peinture par les élèves de SEGPA

Remplacement des clins bois au sol

Remplacement de l'organigramme  
Remplacement des portes de la réserve sèche, du local poubelle et de la plonge  
Rénovation des salles de restauration (mise en peinture et remplacement du sol)  
Travaux de peinture, revêtement muraux et revêtements de sol du bureau du coordonnateur

✓ **Marigny-le-Châtel – collège Jean-Moulin**

Rénovation du hall (éclairage et peinture)

✓ **Méry-sur-Seine – collège Pierre-Labonde**

Modification du circuit aéraulique en cuisine  
Réfection du bloc sanitaire des filles (carrelage, menuiserie, faux plafond, électricité, plomberie, peinture)  
Travaux de peinture des deux cages d'escalier du bâtiment enseignement

✓ **Piney – collège des Roises**

Réfection des peintures, plafond et éclairage d'une salle  
Traitement des fonds humides et réfection des peintures dans le bâtiment restauration  
Ventilation du tableau général basse tension et de l'armoire électrique des cuisines

✓ **Pont-Sainte-Marie – collège Euréka**

Aménagement d'une terrasse devant la demi-pension  
Création d'une terrasse sur le côté du réfectoire avec chemin d'accès à l'arrière et accès handicap

✓ **Romilly-sur-Seine – collège Le-Noyer-Marchand**

Remise en peinture des circulations et cages d'escalier

✓ **Romilly-sur-Seine - collège Paul-Langevin**

Remplacement de la moquette dans la salle des professeurs, la circulation attenante et la salle informatique  
Remplacement des paillasons à l'entrée de bâtiments  
Remplacement des couvre-joints en façade  
Renforcement des garde-corps le long d'un mur

✓ **Saint-André-les-Vergers – collège La-Villeneuve**

Mission de *Contrôle technique confié* et *Mission sécurité et protection de la santé* dans le cadre de la réfection de plusieurs bâtiments  
Travaux de réfection sur plusieurs lots : béton, peinture, sol, plâtrerie, plomberie  
Travaux sur les portes de l'atelier « bois et vente »  
Pose de porte coupe-feu  
Remplacement de porte dans la laverie

✓ **Troyes – collège-Beurnonville**

Pose de couvertines sur le préau central et trames ouvertes  
Divers travaux sur SSI  
Films solaires sur le vitrage d'une classe  
Rénovation de la peinture des menuiseries extérieures  
Réparation des descentes des eaux pluviales et modification du trop-plein du préau central  
Aménagement de locaux

✓ **Troyes – collège Marie-Curie**

Création d'une cabine WC dans les sanitaires garçons et suppression des urinoirs  
Réparation des murs, réfection de l'éclairage et pose de vannes dans les sanitaires garçons

✓ **Vendeuvre-sur-Barse – collège Nicolas-Bourbon**

Rénovation de la chaufferie

## **A noter :**

### **Suivi de la qualité de l'air dans l'ensemble des 25 collèges publics aubois**

Des diagnostics de la qualité de l'air intérieur avec mesures du CO2 et des COV (composés organiques volatils) vont être réalisés dans les collèges. La pose des enregistreurs est intervenue juste avant la rentrée dans les établissements.

## **■ Les projets de rénovation et de construction à venir**

### **✓ Ste-Savine – collège Paul-Langevin : vers une nouvelle construction**

Depuis la mise à disposition des collèges au Département en 1986, le collège Paul-Langevin à Ste-Savine est le dernier collège aubois à devoir faire l'objet d'une restructuration complète (même si, bien entendu, ce collège a bénéficié comme les autres de travaux réguliers).

Or, l'augmentation des effectifs, l'état général ancien des bâtiments et le manque d'espaces communs justifient cette restructuration. Aujourd'hui, il est définitivement acté qu'il s'agira d'un projet de construction d'un nouveau bâtiment.

Des discussions sont en cours avec la commune de Ste-Savine afin que le Département procède à un échange de terrain avec elle (tout ou partie du terrain de tennis contre celui du collège actuel qui serait rasé et remplacé par de nouveaux terrains de tennis).

Ce chantier, qui devrait débuter en 2023, s'annonce déjà comme l'un des plus importants en montant financier, portés par le Département.

### **✓ Nogent-sur-Seine – Collège Jean-Jaurès : réhabilitation complète en vue**

Réhabilité en 1994, ce collège accueille 650 élèves dans 5 300 m<sup>2</sup> de locaux et 3 200 m<sup>2</sup> de préaux et circulations extérieures. L'ensemble nécessite une réhabilitation complète.

Après une phase d'étude réalisée en 2021, un maître d'œuvre pourrait être désigné en 2022.

### **✓ Bar-sur-Aube – Cité scolaire Gaston-Bachelard : vers un internat d'excellence**

Une réflexion est entamée autour de la construction d'un internat d'excellence pour les collégiens avec la désignation d'un programmiste.

## **■ La poursuite de l'expérimentation de sédentarisation des classes**

En 2020-2021, le collège Le-Noyer-Marchand (Romilly-sur-Seine) a expérimenté la sédentarisation des classes de 6<sup>e</sup> (dispositif qui consiste à faire bouger les professeurs au lieu des élèves).

Toutefois avec la crise sanitaire, d'autres se sont lancés dans l'aventure : les collèges Max-Hutin à Bouilly, Euréka à Pont-Ste-Marie ou encore La-Villeneuve à St-André-les-Vergers. Dans certains d'entre eux, le bilan est positif (notamment dans le cas d'élèves en situation de handicap), et la pratique pourrait se pérenniser.

## **■ Le plan de sécurisation des collèges s'achève**

Depuis 2019, le Département déploie des outils pour sécuriser l'accès aux collèges et la vie à l'intérieur des établissements dans le cadre du PPMS, le Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs (naturels ou technologiques (ex : incendie, inondation, chimique, nucléaire...), d'intrusion ou d'attentat).

Parmi ces outils :

- **un nouveau système d'alarme**

Le dispositif retenu par le Département permet de déclencher jusqu'à 4 tonalités d'alerte différentes depuis plusieurs emplacements ainsi qu'à l'aide de télécommandes. Le système est polyvalent car il permet également de diffuser les sonneries de fin de cours ainsi que d'effectuer des appels au micro. Quelques établissements finalisent encore ces installations (Max-Hutin à Bouilly et Beurnonville à Troyes)

- **des portails renforcés**
- **des visiophones à l'entrée des établissements.**

Fin 2021, l'ensemble de ce PPMS sera complètement terminé dans les 25 collèges publics de l'Aube. Coût de l'opération : 1 M€, entièrement financé par le Département.

## **■ Favoriser les circuits de proximité avec la plateforme d'approvisionnement du Département**

Pour permettre aux établissements de s'approvisionner en denrées locales, le Département a lancé **une plateforme Internet d'approvisionnement : [mangerlocal.aube.fr](http://mangerlocal.aube.fr)**.

En pratique : les collèges passent commande via cette plateforme et les producteurs livrent un seul point, central, à Troyes. C'est ensuite le Département qui livre les établissements. Une quinzaine de producteurs proposent de cette manière leurs produits (fruits et légumes, céréales et surtout produits laitiers).

Depuis janvier 2021, c'est un système qui prend de l'ampleur : une centaine de commandes ont été passées par une dizaine de collèges pour un montant de transaction de plus de 10 000 €.

Objectif : sensibiliser les collèges qui ne profitent pas encore de ce service aux bienfaits des circuits courts.

Coût de fonctionnement pour 2021 : 55 000 €

## **■ Des composteurs pour mieux trier les déchets**

Durant l'année scolaire 2020-2021, **une douzaine de collèges ont été équipés en composteur** et ont bénéficié d'une formation en compostage.

L'équipement proposé est composé de 3 composteurs accolés :

- deux bacs qui permettent de préparer le compost
- un bac pour le réaliser

Ce compost peut ensuite être utilisé dans les jardins des collèges.

## **■ Numérique éducatif : des collèges aux connexions boostées et tous équipés de nouveaux matériels informatiques**

En application de la loi Peillon, le Département a pris, en 2019, la responsabilité de la gestion du numérique éducatif des collèges. Le Département a donc poursuivi le renforcement des équipements des collèges.

L'année 2021 a vu l'achèvement de deux importants projets :

- ✓ **amélioration du débit Internet des établissements, grâce à la Bise, Boucle d'interconnexion de ses sites extérieurs** qui relie l'ensemble des collèges et des autres sites du Département.  
Coût global de l'opération (avec l'ensemble des sites) : 8 M€ financés par le Département de l'Aube avec le soutien de l'Etat à hauteur de 1,9 M€ (DSID, Dotation de soutien à l'investissement des départements) et amorti au terme de 11 années.
  
- ✓ **renouvellement de l'équipement informatique des collèges**, pour répondre aux attentes éducatives : tous les ordinateurs à usage pédagogique qui ont plus de 3 ans ont été changés. Pour les plus récents, ils sont reformatés pour passer sous Windows 10 et les logiciels sont mis à jour.  
Les crédits ont été multipliés par trois pour mener à bien ce chantier, soit 1,8 M€ ce qui représente près de 3 000 ordinateurs.



## 2| Près de 250 élèves en situation de handicap transportés par le Département

Le Département organise et finance le transport des élèves et étudiants en situation de handicap, depuis leur domicile jusqu'à leur lieu d'étude.

Chaque année, plus de 250 élèves sont transportés sur l'ensemble du territoire aubois, soit en taxis classiques, soit en véhicules adaptés pour un coût de 900 000 € à la charge du Département.

L'année scolaire 2019-2020 a enregistré plus de 260 élèves inscrits (dont une large majorité sur circuits collectifs de transport adapté).



### ■ Une prise en charge au cas par cas

Il existe 3 modes de prise en charge du transport des élèves et étudiants en situation de handicap :

- ✓ **transport adapté organisé par les services du Département** et confié à un prestataire spécialisé. Cette solution concerne la grande majorité des bénéficiaires.
- ✓ versement d'une **indemnité kilométrique pour le déplacement en véhicule particulier**. Véhicule appartenant à la famille de l'élève/étudiant en situation de handicap ou à lui-même. Cette solution s'applique dans de rares cas, très spécifiques.
- ✓ **remboursement des frais engagés** pour le déplacement de l'élève **sur un réseau de transport en commun** (ligne régulière de car, bus urbain, train) ainsi que pour son accompagnant éventuel.

### Comment s'inscrire ?

Les parents d'élèves en situation de handicap peuvent inscrire leur enfant au transport adapté sur [aube.fr](http://aube.fr), rubrique Aides et services en un clic / Personnes handicapées / Trouver un transport pour mon enfant.

**Nouveau cette année : le mode d'inscription est simplifié grâce au formulaire à compléter en ligne directement.**

### ■ Des tarifs de participation familiale inchangés depuis 2016

Pour bénéficier de la prise en charge du transport, quel qu'il soit, les familles doivent s'acquitter d'une participation financière.

Les tarifs 2021-2022 sont inchangés depuis 2016 :

- ✓ 20 € pour un écolier ;
- ✓ 30 € pour un élève interne, collégien ou lycéen ;
- ✓ 50 € pour un collégien externe ou demi-pensionnaire ;
- ✓ 100 € pour un lycéen externe ou demi-pensionnaire ou un étudiant.

### 3| **Transport occasionnel : donner accès à des activités sportives et culturelles hors temps scolaire**

Le Département de l'Aube met tout en œuvre pour **favoriser la pratique du sport et l'accès à la culture**. Cela passe notamment par la prise en charge du transport de certaines activités des élèves.

#### **■ Soutenir la pratique du sport**

Depuis plusieurs années, le Département finance intégralement les transports de collégiens pour la pratique d'activités sportives les mercredis après-midi, dans le cadre de l'UNSS, l'Union nationale sportive scolaire. **La collectivité a également mis l'accent sur le transport des élèves sportifs en situation de handicap.**

Il s'agit de compétences facultatives que la collectivité prend en charge afin de soutenir la pratique du sport.

#### **Coût du transport « sportif » en 2021 :**

- entraînements sportifs UNSS : 45 000 €

- enseignement de la natation des élèves de 6<sup>e</sup> : 50 000 € (transport et entrées).

Le Département prend en charge 10 séances/an pour l'enseignement de la natation auprès des élèves de 6<sup>e</sup>.

#### **■ Démocratiser l'accès à la culture**

Chaque année, le Département prend également à sa charge le transport de collégiens dans le cadre d'événements bénéficiant d'un soutien particulier de sa part. L'idée est de favoriser l'accès à la culture afin que le collège soit à la fois un lieu d'apprentissage et d'épanouissement.

Un crédit annuel de 15 000 € est accordé pour ces transports exceptionnels qui ont lieu chaque année :

- les répétitions et spectacles du Chœur de l'Aube dans le cadre du festival des Nuits de Champagne pour plus de 700 élèves ;

- festival de théâtre Skenado pour quelque 300 élèves ;

- d'autres demandes plus ponctuelles en rapport avec les événements culturels (exposition *Un roi pour deux couronnes*) ou sportifs (Jeux de l'Aube 2024). En 2021, des élèves ont participé à la Fête de la musique avec le Rectorat de Reims.

## **4) Solidarité : le Département aux côtés des communes, des familles et des enseignants**

### **■ 900 000 € d'aides apportées aux communes pour l'enseignement primaire**

Dans un contexte de crise sanitaire, l'enveloppe consacrée aux travaux dans l'enseignement primaire a exceptionnellement baissé (en raison de la baisse des demandes) :

- **881 389 € (contre 3 266 410 € en 2020)**

✓ **Équipements scolaires du premier degré (écoles maternelles et élémentaires)**

15 opérations subventionnées représentant une aide départementale de 715 401 €

✓ **Équipements des unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)**

27 classes aidées représentant une participation globale de 5 600€

✓ **Équipements d'unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (2020)**

7 classes aidées représentant une participation globale de 1 400 €

✓ **Premier équipement des cantines scolaires de regroupement**

Aucune demande en 2021

✓ **Renouvellement du gros matériel de cuisine des cantines scolaires**

1 demande en 2021 (commune de St-Martin-de-Bossenay) représentant une participation de 1 069 €

✓ **Complément et renouvellement en matériel et mobilier des cantines scolaires de regroupement**

65 cantines aidées représentant une participation globale de 37 722 €

✓ **Natation scolaire**

Subventions aux communes et organismes propriétaires d'une piscine et qui mettent cet équipement à disposition des élèves des écoles et des collèges.

5 piscines concernées représentant 120 197 € de subvention en 2021 pour la saison 2020 / 2021.

### **■ 2,5 M d'aides pour soutenir les collectivités**

✓ **Aides spécifiques pour la mise à disposition des équipements sportifs et culturels aux écoles et collèges**

Salles sportives, piscines, stades, salles de spectacles, salles polyvalentes, salles socioculturelles... de nombreux projets de construction, d'extension ou de réhabilitation des équipements sportifs et culturels sont portés par les communes et intercommunalités.

Pour soutenir les collectivités qui mettent ces équipements à disposition des élèves et des collégiens, le Département a inscrit à son budget 2021 :

- 1,5 M€ pour les équipements sportifs
- 1 M € pour les équipements culturels

✓ **Aides financières pour la surveillance des élèves dans l'attente des cars de transport scolaire**

Le Département finance la surveillance avant et après les cours ainsi que pendant la pause méridienne, pour les élèves du cycle élémentaire empruntant le transport scolaire.

Ce dispositif permet de garantir la sécurité des élèves malgré le transfert de la compétence « transport scolaire » à la Région Grand Est.

Coût annuel : 400 000 €.

## ■ 400 000 € d'aides pour alléger la charge des familles

- ✓ **Fonctionnement des cantines scolaires** (crédit 2021 pour l'année scolaire 2020/2021)

Cette aide départementale (fixée à 0,98 € par repas servi) est versée aux collectivités ou associations gestionnaires. Elle est destinée à abaisser le prix de repas demandé par elles aux familles.

Total des subventions versées : 370 382 €.

- ✓ **Fonctionnement des classes de découverte** (crédit 2020 pour l'année scolaire 2019/2020)

Le taux de participation du Département est fixé à 1,21€ par élève et par jour.

Total des subventions versées : 4 105 € (contre 15 017 € en 2019). Cette baisse fait suite aux annulations en raison de la crise sanitaire).

- ✓ **Primes départementales d'apprentissage** (crédit 2021 pour l'année scolaire 2020/2021)

Au total 23 primes départementales ont été accordées, soit une aide financière globale de 5 750 € en faveur des apprentis.

## ■ Des activités gratuites proposées aux enseignants

Le Département propose aux enseignants des activités pédagogiques variées, gratuites, qui leur permettent d'enrichir leurs cours en offrant une ouverture supplémentaire aux élèves :

- ✓ **participer au Chœur de l'Aube** (chant choral) dans le cadre du festival des Nuits de Champagne ;
- ✓ participer aux ateliers et bénéficier des animations de la **Cité du vitrail** (hors les murs jusqu'à son ouverture prévue en 2022) ;
- ✓ **assister aux sessions de l'Assemblée départementale** pour comprendre le fonctionnement d'un Conseil départemental ;
- ✓ **assister aux répétitions de l'Orchestre symphonique de l'Aube** en avant-première des concerts (mis en pause avec la crise sanitaire) ;
- ✓ dénicher des animations pédagogiques aux Archives départementales.

Dans un autre domaine, celui de la **prévention santé**, les classes peuvent également bénéficier d'interventions du Centre de planification et d'éducation familiale de l'Aube, service du Département (infos sexualité, prévention des IST, etc.).

Rendez-vous en ligne sur :

- aube.fr , rubrique Missions et actions / Education / Espace enseignant,
- cite-vitrail.aube.fr,
- archives-aube.fr.

## 5] Le Département de l'Aube, moteur du développement de l'enseignement supérieur

Le Département demeure un acteur majeur de l'élargissement des formations supérieures sur le territoire aubois et du nombre d'étudiants (passés de 2000 à 12 000 en 20 ans), à travers son soutien financier et son implication dans l'installation de nouvelles grandes écoles dans l'Aube.

### ■ Plus de 2 M€ de subventions de fonctionnement en faveur de l'enseignement supérieur

En 2021, plus de 2 M€ ont été inscrits au budget départemental pour permettre aux filières existantes de fonctionner :

- ✓ **Université de technologie de Troyes (UTT)** : 550 000 €
- ✓ **Campus des Comtes de Champagne (URCA)** : 195 000 €
- ✓ **Association Troyes Aube Formation (groupe Y-Schools)** : 1 065 600 €
- ✓ **Institut universitaire de technologie de Troyes (IUT)**

Participation au fonctionnement de la formation GOL (Gestion des opérations logistiques) : 53 400 €

- ✓ **Institut supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE)** : 51 500€
- ✓ **Ecole spéciale d'architecture (ESA)** : 155 000 € (fonctionnement dans les locaux de l'ESTP)

### ■ L'accompagnement des étudiants renforcé, pour faire face à la crise sanitaire

✓ **Renforcement du dispositif de bourses, notamment en direction des étudiants aubois** (crédit 2021 pour l'année scolaire 2020/2021)

Au total, 881 bourses ont été accordées, soit une aide financière globale de 382 800 € (contre 165 000 € pour 359 bourses en 2020). Cette augmentation exceptionnelle entre dans le cadre du Plan Covid lancé par le Département en 2020 pour soutenir les familles.

#### ✓ **Soutien aux étudiants en difficulté**

Le Département a accordé en 2020 une subvention exceptionnelle de 20 000 € à l'association Agoraé-Campus3, pour son activité d'épicerie sociale et solidaire.

#### ✓ **Des stages facilités**

En partenariat avec TCM (pour son territoire) et les établissements d'enseignement supérieur, le Département a débloqué, en 2020, une enveloppe de 100 000 € pour la réalisation de stages dans les entreprises locales. Une initiative gagnante tant pour les étudiants à la mobilité empêchée que pour les entreprises, tenues de se réorganiser.

#### ✓ **Un guide des formations supérieures dans l'Aube pour aider les futurs étudiants**

*Aube sup* est édité chaque année par le Département et rédigé par le Service d'information et d'orientation universitaire – Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (SIOUBAIP). Ce catalogue qui répertorie l'ensemble des formations supérieures proposées dans l'Aube s'adresse aux lycéens, afin de les aider dans leur choix d'orientation postbac.

A télécharger sur [aube.fr](http://aube.fr).

## ■ ESTP : son bâtiment dédié bientôt terminé



Après plus de deux années de chantier, la construction du bâtiment de l'ESTP, l'École spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie, sur la Technopole de l'Aube (Troyes/Rosières), doit s'achever au printemps 2022.

D'un coût global de 13 M€ hors taxe, le bâtiment construit sous maîtrise d'ouvrage du Département, sur un terrain lui appartenant, est cofinancé à parts égales par le Département, Troyes Champagne Métropole et la Région Grand Est.

Depuis l'implantation de l'ESTP dans l'Aube en septembre 2017, les cours sont donnés dans des bâtiments du Département de l'Aube situés sur la Technopole de l'Aube (hôtel de bureaux 1 et hôtel d'entreprises).

Avec ce bâtiment dédié, son objectif est d'accueillir plus de 300 étudiants.

### ESTP : le projet architectural

Dans la logique des précédentes installations, le futur bâtiment de l'ESTP-Paris s'implante à côté de l'UTT et de l'EPF sur un terrain de 8 000 m<sup>2</sup>, qui restera propriété du Département.

La construction nouvelle, d'environ 4 400 m<sup>2</sup> surface plancher, sera organisée en pôles (pôles enseignement, recherche, administratif, accueil, vie étudiante et technique/maintenance). Elle comprendra des salles de cours, de formation et de projet, des amphithéâtres, des laboratoires de recherche, ainsi que des locaux administratifs et sociaux.

#### **Un parti pris architectural original dû à l'architecte Jean-Pierre Lott :**

- une voile mince pour le hall d'accueil afin que le bâtiment se voie de loin,
- plusieurs bâtiments imbriqués de conceptions différentes pour offrir aux élèves un panel de types de constructions,
- des façades toutes différentes,
- des choix énergétiques pour durer (avec des matériaux de construction innovants, des toitures végétalisées...).

## ■ ESA Ecole spéciale d'architecture de Paris : un double cursus avec l'ESTP et bientôt des locaux partagés

Depuis la rentrée 2020-2021, une nouvelle offre de formation est proposée dans l'Aube portée à la fois par l'ESA, l'École spéciale d'architecture de Paris, et l'ESTP : un double cursus architecture – ingénierie.

De nouveaux locaux pourraient être construits dans les années à venir pour accueillir les quelques 300 étudiants envisagés.

## **■ Ecole d'ingénieurs EPF : vers un doublement du bâtiment**

Depuis son entrée dans ses locaux propres en mars 2014, l'EPF-Troyes est à l'étroit, notamment en raison des travaux de groupe et de la création de 2 laboratoires (conception/fabrication, énergétique). Aujourd'hui, grâce au succès que rencontre l'école, celle-ci ambitionne de monter sa capacité d'accueil à 500 étudiants.

Pour faire face au doublement des effectifs, le Département a lancé un projet d'extension dont le montant prévisionnel s'élève à 7,1 M€ HT pour une surface de 3 412 m<sup>2</sup> (+774 m<sup>2</sup> réhabilités). Le financement sera de nouveau partagé entre le Département de l'Aube, la Région Grand Est et Troyes Champagne Métropole.

Le démarrage des travaux est prévu au début de l'année 2022.

## **■ UTT : soutien au plan de développement**

Fidèle soutien de l'UTT (Université de technologie de Troyes) depuis sa création en 1993, le Département de l'Aube s'est de nouveau engagé à ses côtés en 2019 dans un ambitieux plan de développement à 6 M€ sur cinq ans : le projet **EvoLUTTion** (afin d'entamer, entre autres, une transition numérique pour rendre les bâtiments intelligents et connectés et se positionner en matière de cyber-sécurité).

En 2021, le Département poursuit ce soutien avec 550 000 €.

## **■ Le laboratoire numérique de prototypage : un équipement mutualisé pour les étudiants de l'ESTP, l'EPF, l'ESD et l'UTT**

Le Département de l'Aube a une nouvelle fois mobilisé ses ressources (financières et humaines) pour finaliser le projet de Laboratoire numérique de prototypage mutualisé, situé place Léonard de Vinci à Rosières-près-Troyes. Un équipement qui peut être utilisé par les étudiants de l'ESTP, l'EPF École d'ingénieurs, l'ESD (École supérieure de Design) et l'UTT (Université technologique de Troyes). Coût global de ce projet : 206 537 € TTC entièrement financé par le Département de l'Aube.

## **■ INSPÉ : des travaux de mise aux normes et un déménagement envisagé**

En 2021, le Département réalise des travaux à l'Inspé (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation) de mise en conformité incendie.

Coût global des travaux : 150 000 €.

Par ailleurs, le Département est en cours de discussion avec l'évêché de Troyes à propos de l'avenir du site de Notre-Dame-en-L'Isle, poumon vert du centre-ville. Les études envisagent d'y accueillir l'Inspé ainsi qu'une partie du Campus des Comtes de Champagne, antenne de l'URCA.

Cela permettrait de libérer les actuels locaux de l'Inspé pour les réaffecter à l'IFSI de Troyes, l'Institut de formation en soins infirmiers dont les formations sont si nécessaires à l'heure actuelle.

## **■ Y Schools : le Département soutient le changement de statut du groupe**

Pour faciliter les projets d'évolution du groupe Y Schools, le Département de l'Aube a participé à sa recapitalisation publique.

Le groupe a souhaité créer une nouvelle structure juridique avec un capital pour lui permettre de réaliser son Plan stratégique 2020-2025. Son choix s'est porté sur un Groupement d'intérêt public auquel a adhéré le Département, mais aussi Troyes Champagne Métropole et la Région Grand Est. Objectif : constituer un capital évalué à 9 M€ dont 60 % de la contribution est apportée par les collectivités territoriales partenaires.

Pour le Département, cette contribution s'élève à 1,8 M€, versée en une seule fois pour permettre aux autres partenaires d'échelonner leurs apports financiers.